

DEMANDE DE CHEF DE DÉLÉGATION pour le Championnat Pan-Am

La Fédération canadienne d'escrime est à la recherche d'un(e) chef de délégation pour l'équipe canadienne au Championnat Pan-Am de 2009. Si le ou la titulaire réussit son déplacement à San Salvador, la FCE se ménage la possibilité de le ou la nommer à titre de chef de délégation pour de futures compétitions pendant la période quadriennale allant de 2009 à 2012, et ce, sans réafficher le poste. Cependant, si cette personne refuse sa nomination, le poste de chef de délégation sera à nouveau affiché en vue d'une sélection.

Le Championnat du monde aura lieu à San Salvador (El Salvador) et le ou la chef d'équipe doit pouvoir voyager avec l'équipe du 1er au 9 juillet 2009.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

1. Tou(te)s les candidat(e)s doivent détenir une licence en règle de la FCE pour la saison 2008-2009, et doivent soumettre une demande écrite qui comprend :

- une lettre résumant les motifs pour lesquels il ou elle souhaite devenir chef de délégation, en soulignant ses forces et ses faiblesses, ainsi que son expérience pertinente;
- un curriculum vitae complet.

2. Toutes les demandes doivent être soumises au directeur de la haute performance avant la date limite indiquée.

par la poste : Chef de délégation Pan-Am
 6000 St. Exupéry
 Laval, QC, H7H 1H6

OU BIEN

par courriel : hpd@fencing.ca en indiquant «Chef de délégation de Pan-Am»
dans la ligne de titre

Date limite des demandes : le 24 avril 2009

Date de la sélection : le 1 mai 2009

PROCÉDURE DE SÉLECTION DU (DE LA) CHEF DE DÉLÉGATION

Le directeur de la haute performance (DHP) est responsable du choix du (de la) chef de délégation. À cet effet, il présidera un sous-comité qui comprendra deux entraîneurs nationaux (actuels ou passés), ainsi qu'un ou une représentant(e) des athlètes provenant du Conseil des athlètes.

La sélection du (de la) chef de délégation sera basée sur une évaluation des candidat(e)s.

- a) Expérience internationale et talents d'organisation avérés (50%)
 - . précédentes expériences (positives) de gérance d'équipe
 - . compréhension de la structure de la FIE et des règlements de compétitions internationales
 - . participation antérieure à des compétitions internationales d'escrime
 - . fortes capacités personnelles d'organisation et bonne efficacité
 - . connaissance de la planification et de la mise en oeuvre de déplacements sportifs

- b) Capacités de communication (25%)
 - . caractère aimable, agréable et facile d'accès
 - . capacités multilingues (anglais, français, espagnol)
 - . bon rapport avec les membres potentiels de l'équipe
 - . capacités de communication efficace, tant écrite qu'orale
 - . interactions efficaces et liaison efficace au nom de l'équipe canadienne

- c) Qualités personnelles (25%)
 - . bon jugement
 - . débrouillardise et initiative
 - . fiabilité, intégrité personnelle et professionnalisme
 - . enthousiaste et motivateur
 - . consciencieux et travailleur(euse) infatigable
 - . autres expériences, capacités et talents divers pertinents

Tous les membres du comité de sélection utiliseront un système simple d'évaluation notée pour évaluer objectivement si le ou la candidat(e) convient au poste. Par exemple : 3 = excellent(e), 2 = bon(ne), 1 = passable, 0 = ne satisfait pas à ce critère.

Le président du sous-comité de sélection est responsable de garantir que tous les membres du comité connaissent bien le processus de sélection.

CHEF DE DÉLÉGATION POUR LE CH. PAN-AM 2009

Rôles et Responsabilités

Même si les tâches du chef de délégation (CD) ont principalement trait à la gestion administrative de l'équipe canadienne, le ou la CD a d'autres responsabilités avant, pendant et après la compétition. Le ou la CD doit fournir son soutien à tous les membres de l'équipe, et s'assurer que les conditions sont optimales pour une performance de pointe. Le ou la CD collaborera de près avec les entraîneurs et il ou elle se rapportera au DHP. Même si les obligations et tâches énumérées ci-après constituent les principales responsabilités du ou de la CD, il se peut qu'il y ait des situations ou circonstances dans lesquelles il ou elle pourra partager ou déléguer ces tâches à d'autres membres du personnel. Ces changements ou délégations doivent être faites après avoir consulté le DHP.

Les principales responsabilités du ou de la CD sont énumérées et expliquées ci-dessous. Leur liste n'est pas exhaustive. En effet, le ou la CD peut rencontrer des situations ou circonstances diverses qui le poussent à prendre des initiatives au bénéfice des membres de l'équipe canadienne.

Avant la compétition

- Participer aux stages d'entraînement d'avant le Championnat Pan-Am «se familiariser» avec les athlètes et avec les entraîneurs.
- Participer aux réunions du personnel d'encadrement avant le Championnat du Pan-Am.
- Bien connaître le plan d'action de HP pour les Pan-Am, et s'assurer que tous les membres de l'équipe comprennent leurs rôles et responsabilités.
- S'assurer que tous les membres de l'équipe connaissent bien le «Code de conduite de la FCE» et l'ont signé.
- Aider le personnel de HP à mettre en oeuvre toutes les activités de planification préliminaire pouvant inclure l'obtention de visas, la réservation de billets d'avion, et les arrangements de transport au sol et d'hôtel.

Pendant le voyage et durant la compétition

- Être responsable de la mise en oeuvre et de l'application du plan d'action pour les Pan-Am.
- Être directement responsable de tous les problèmes techniques liés à la compétition, à savoir notamment s'assurer que tous les athlètes et toutes les équipes sont inscrits et que leur classement en tête de série est exact, vérifier s'il y a des erreurs dans les résultats officiels affichés et les corriger le cas échéant, recueillir les résultats et toutes les autres informations pertinentes.
- Participer à toutes les réunions des chefs de délégation.
- Assurer la liaison avec les organisateurs de la compétition et avec la FIE, et aider à résoudre tous les problèmes éventuels au bénéfice de la performance potentielle de l'équipe.

- S'assurer que tous les membres de l'équipe respectent le «Code de conduite de la FCE».
- Être conscient(e) de tous les problèmes qui surviennent relativement aux athlètes et aux entraîneurs, afin de pouvoir les résoudre et de prendre des décisions définitives.
- Être responsable de l'organisation quotidienne et de la délégation des tâches, à savoir les déplacements, l'hôtel, les repas, le transport au sol, la disponibilité des sites d'entraînement, la résolution des problèmes de dernière minute, les excursions et activités sociales de l'équipe, et ainsi de suite. Le ou la CD pourra déléguer certaines de ces tâches aux entraîneurs adjoints.
- Prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir la sécurité des membres de l'équipe.
- S'assurer que tous les membres du personnel d'encadrement remplissent efficacement leurs rôles et responsabilités.
- Être responsable de la distribution des informations à tous les membres de l'équipe.
- S'assurer que les arrangements d'hôtel satisfont les besoins de l'équipe, et que la facturation est exacte et qu'elle correspond aux réservations initiales.
- S'assurer que le transport local est prévu par les organisateurs (ou avec eux), et résoudre tout problème éventuel de transport.
- Faire les arrangements pour l'entraînement sur place. Ces arrangements doivent être effectués en collaboration préalable avec les entraîneurs participant à la compétition.
- Si le site Web n'est pas mis à jour quotidiennement, envoyer tous les soirs, par fax ou par courriel, un résumé d'une page des résultats au DHP (450-628-1791 ou hpdc@fencing.ca) et à tous les autres personnes-ressources préidentifiées des médias. Ces résultats doivent inclure les trois premiers, le nombre de participants et les résultats des Canadiens à chaque épreuve de la journée.

Après le Championnat

Remplir le rapport d'après le Championnat et l'envoyer au DHP dans les trois semaines suivant le tournoi.

Ce rapport devra inclure des commentaires à propos de :

- la planification avant la compétition;
- le voyage;
- l'hôtel;
- les interactions entre les membres de l'équipe;
- les faits saillants des résultats canadiens;
- la liste des problèmes qui sont survenus et des solutions qui y ont été apportées, y compris le résultat final obtenu;
- les recommandations pour les futures compétitions;
- une conclusion et des impressions globales; et
- divers commentaires.

Conditions

- La FCE subventionnera les coûts de voyage, d'hôtel et de per diem pendant toute la durée des périodes prévues pour le déplacement (stage d'entraînement et Championnat Pan-Am).
- Ceci est un poste bénévole.